

## CULTURE

### Les rendez-vous de l'été



### DOSSIER

Optimiser  
le stationnement  
pour le confort et  
la sécurité de tous.

### Agenda culturel

Les dates à  
ne pas manquer.

### Travaux

Le point sur les chantiers 2022.

### Tourisme

Une saison prometteuse.

**Ecole** Une année riche  
en projets pédagogiques.

**Ecologie** Des arbres,  
du compost collectif  
et une rencontre climat.

**RH** Deux recrutements  
très attendus.



« Je tiens à saluer les Lourmarinois qui se sont mobilisés pour soutenir directement et indirectement nos amis Polonais de Żyrardów »

## Chères Lourmarinoises, chers Lourmarinois,

J'ai le plaisir de vous présenter le nouvel *Écho de la combe* en ce début d'été 2022.

Après deux années perturbées par le Covid, et malgré toute la précaution de mise face à une pandémie qui n'est pas encore derrière nous, l'étai s'est un peu desserré et **nous abordons cet été 2022 plus sereinement que les précédents**. Je souhaite à chacun de vous, des plus petits aux plus grands, de profiter pleinement de ces moments de convivialité, en famille ou entre amis, dont nous avons été si longtemps privés. Je me réjouis pour ma part de goûter de nouveau à ces moments d'échanges spontanés avec la population lors des nombreux événements estivaux qui nous attendent. L'échelle de notre village permet cette proximité, j'y tiens et je vous assure de mon entière disponibilité et de mon écoute, ainsi que celle de votre équipe municipale.

Malheureusement, l'amélioration sanitaire ne peut éluder la triste actualité à l'est du continent européen et cette guerre en Ukraine, vouée à durer, qui nous plonge dans l'inquiétude et l'incertitude. À ce sujet, je tiens à saluer les Lourmarinois qui se sont mobilisés pour soutenir directement et indirectement nos amis Polonais de Żyrardów afin de les aider à faire face à l'accueil de nombreux réfugiés ukrainiens (voir article à ce sujet en p.4).

Dans le numéro précédent de *L'Écho de la Combe*, la liste des réalisations prévues pour 2022 vous avait été détaillée ; à ce jour, le programme se déploie comme prévu. J'espère que dès la rentrée automnale nous aurons pu avancer plus concrètement s'agissant des projets de constructions nou-

velles et de parkings. **Je sais que la question du stationnement est épineuse et je n'ignore pas les nombreuses réactions suscitées par la mise en place progressive de notre plan pour régler nos problèmes en la matière.** Il faut reconnaître qu'un certain laisser-aller avait favorisé les mauvaises habitudes et même si elles étaient pratiques pour beaucoup d'entre nous, elles ne pouvaient durer indéfiniment pour des raisons impérieuses de sécurité. Croyez que je regrette de ne pouvoir apporter d'un coup de baguette magique toutes les solutions à cette situation extrêmement complexe. Néanmoins, j'espère que les explications fournies dans ce numéro (voir p.10) vous permettront de mieux comprendre notre stratégie, et qu'elles favoriseront la tolérance et la patience des villageois tout au long de sa mise en œuvre.

Enfin, **les organismes de tourisme nous prédisent un été à très forte affluence touristique dans notre région.** Aussi, le conseil municipal et moi-même faisons appel à votre vigilance et votre coopération pour faire face à cet afflux et faire en sorte que cette période puisse se dérouler le mieux possible. Pour nous aider dans ce travail commun, nous avons depuis début juin un nouveau garde champêtre titulaire en la personne de Lionel Gal (voir page 23). Lionel connaît très bien Lourmarin, merci de lui réserver le meilleur accueil pour le bien de tous.

Je vous souhaite à tous un très bel été, dans la convivialité et la bienveillance.

Jean-Pierre Pettavino,  
Maire.

## LE RETOUR DES MOMENTS DE CONVIVIALITÉ DANS LE VILLAGE



### FESTIVAL YEAH ! Un retour éclatant

Après deux années d'absence, le Festival YEAH ! a célébré son grand retour à l'occasion d'une édition éclatante qui s'est déroulée du 3 au 5 juin 2022 à Lourmarin. Affichant complet en un temps record (7 mn !), et marqué par une intense émotion collective due aux retrouvailles tant attendues, le festival a brillé par sa programmation musicale toujours aussi aventureuse et pointue sur les magnifiques terrasses du Château, ainsi que par la multitude d'animations gratuites proposées aux quatre coins de notre beau village provençal. Au total, mille personnes par soir pour les concerts, plus de cinq mille en journée dans tout Lourmarin, et autant de sourires, de rigolades familiales et amicales, et de souvenirs inoubliables. Rendez-vous en 2023 pour souffler les 10 bougies de notre festival désormais incontournable !



Le grand dîner,  
le festival Yeah !,  
la fête de la musique...  
le village  
affiche complet !





## GUERRE EN UKRAINE

# Lourmarin solidaire de sa jumelle Żyrardów

Il faut reconnaître que les liens entre notre commune et la ville jumelle de Żyrardów, en Pologne, se sont quelque peu distendus, même si le contact n'a jamais été rompu. Alors que les Polonais, du fait de leur frontière commune avec l'Ukraine, sont en première ligne pour l'accueil de réfugiés, il nous a semblé naturel de nous manifester auprès des autorités de Żyrardów afin de leur exprimer notre solidarité et de leur demander en quoi la commune de Lourmarin pourrait leur être utile. Suite à une chaleureuse réunion en visio, qui a permis d'aborder bien d'autres sujets et d'ouvrir des perspectives pour l'avenir, notre maire Jean-Pierre Pettavino et le maire de Żyrardów Lucjan Chrzanowski, ont convenu qu'un appel aux dons serait organisé au sein de la population lourmarinoise.

Grâce au précieux concours de l'association des Amis de Lourmarin, aux commerçants lourmarinois qui ont accueilli les boîtes de collecte, ainsi qu'à la générosité des habitants, ce sont plus de 3 700 euros qui ont été récoltés en quelques jours. Le conseil municipal a voté un don exceptionnel pour arrondir la somme à 5 000 euros (pour information, le conseil avait déjà voté un don de 1 000 euros à la Croix Rouge en début de conflit). Cette somme servira à financer l'aménagement de logements d'urgence pour les réfugiés arrivant d'Ukraine, le temps que des solutions plus pérennes puissent leur être proposées par les autorités polonaises. Merci à tous pour ce bel élan solidaire !

Plus de 3 700 euros ont été récoltés en quelques jours

## BUREAU DE POSTE

### Disparition et ouverture du « Relais Poste Commerçant »

Depuis plusieurs années, La Poste, au travers de discussions entre la Mairie et les différents délégués territoriaux, nous a fait savoir que compte tenu de l'importante réduction d'activité de courrier, elle n'était pas en mesure de maintenir le bureau de poste de Lourmarin à moyen terme. Cette réduction d'activité est fortement liée au développement du numérique, et devrait s'accroître. Une étude menée par La Poste en 2021, a estimé à moins de deux heures par jour l'activité réelle du bureau de poste de Lourmarin.



Avec ce constat, La Poste envisageait de réduire encore les horaires, avant de fermer définitivement. Face à cette situation, nous avons préféré être pro actifs, et nous avons

discuté avec La Poste et la nouvelle équipe de la Maison de la Presse pour organiser une solution d'implantation d'un « Relais Poste Commerçant ». Cette solution a été validée le 21 février 2022 par le Conseil Municipal, à l'unanimité. Ce « Relais Poste » offre l'essentiel des services d'un bureau de poste.

**Pour le courrier :** dépôt de courrier simple, vente de timbre et de prêt à poster, recommandés, réexpéditions.

**Pour les colis :** dépôt et remise, ainsi que les ventes d'emballage.

**Par contre, ni les services financiers ni les boîtes postales** ne sont gérés par ce relais. Ces activités restent disponibles à Cadenet et à Lauris.

Nous tenons à remercier la Maison de la Presse pour son implication qui permet aux Lourmarinois de bénéficier de nombreux services, à des horaires beaucoup plus étendus que ceux que nous connaissions.

> **Le Relais Poste de la Maison de la Presse est ouvert tous les après-midi, week-end compris, de 14 à 17h.**



## MARCHÉ DES PRODUCTEURS Ça redémarre

Le marché des producteurs a repris ses quartiers à La Fruitière Numérique depuis le mardi 5 avril et vous ouvre ses portes tous les mardis à partir de 17 h jusqu'à 20 h. Venez profiter de tous les produits locaux divers et variés disponibles au fil des saisons. Ouverte depuis le 17 mai, la buvette vous offre la possibilité de partager un moment de convivialité en famille ou entre amis. Chaque semaine, un de nos chefs locaux mettra vos papilles en émoi.

C'est le chef du Bistrot Florian qui a démarré les festivités, suivi depuis par Anne-Valérie (Chez Gina) et Sébastien (Nonni). Alors tous à vos agendas afin de ne rater aucune de ces animations.

MARDI 21 JUIN : BAMBOO THAI

MARDI 28 JUIN : MESSA – LA RÉCRÉE

MARDI 05 JUILLET : MARIE – FELICINA

MARDI 12 JUILLET : CLÉMENT – LE RAVI

MARDI 26 JUILLET : NADIA – LA FENIÈRE

MARDI 09 AOUT : MARIE – FELICINA

MARDI 23 AOUT : BAMBOO THAI

MARDI 30 AOUT : NADIA – LA FENIÈRE

MARDI 06 SEPTEMBRE : FLORIAN – LE BISTROT

MARDI 13 SEPTEMBRE : JULIEN – LE MOULIN

MARDI 20 SEPTEMBRE : SÉBASTIEN – NONNI

MARDI 27 SEPTEMBRE : ANNE-VALÉRIE – GINA

MARDI 04 OCTOBRE : CLÉMENT – LE RAVI

MARDI 11 OCTOBRE : MESSA – LA RÉCRÉE

## VAGUES DE CHALEUR Protection des personnes vulnérables

Les personnes âgées isolées et les personnes en situation de handicap ont la possibilité de se

signaler en mairie pour bénéficier d'un appui et d'un suivi au travers du registre communal. La mairie interviendra régulièrement auprès des personnes vulnérables pour s'assurer que toutes les recommandations sanitaires destinées à les protéger de la canicule sont mises en œuvre. Si une personne de votre entourage vous semble vulnérable et isolée,

n'hésitez pas à nous en informer. Merci !



## VANDALISME Chronique de la casse ordinaire...

Cela n'a l'air de rien, mais chaque année, ce sont plusieurs milliers d'euros qui partent en fumée... poteaux arrachés, lampadaires bousculés et tordus, lampes cassées, panneaux de signalisation volés, prises arrachées... Rien à voir avec l'usure du temps mais bien avec des comportements désinvoltes, des incivilités, voire du pur vandalisme. En ces temps de pénurie de matériaux, de délais de livraison rallongés, rien n'est moins simple que de maintenir nos équipements en parfait état de marche. Voilà au moins de quoi garnir les discussions à venir au bout du comptoir : « Mais que fait la mairie ? »





par Alexandre Alajbegovic,  
commission Culture et Patrimoine

## CET ÉTÉ

### Festival des musiques d'été

**Quand la musique  
résonne dans  
les pierres anciennes  
du Château  
de Lourmarin...**

Le Château de Lourmarin est heureux de vous présenter la 24<sup>ème</sup> édition de son Festival des musiques d'été. Il accueillera une vingtaine de musiciens issus des grands conservatoires nationaux et internationaux et mettra à l'honneur la musique classique et ses grands Maîtres. De grandes et belles soirées en perspective afin que visiteurs et locaux célèbrent comme il se doit la Musique dans un écrin historique prestigieux !

> **Le 11 juillet**, Gaspard Dehaene inaugurera la saison estivale. Les réjouissances musicales se poursuivront jusqu'au début de l'automne, avec de nombreux récitals de piano, duos violon-piano et alto-piano, des concerts de piano à quatre mains, un trio violon violoncelle-piano, interprétés par Mika Akiyama, Ryutaro Suzuki, Célia Oneto Bensaid, Irina Chkourindina, ou encore Andreï Korobeinikov pour ne citer qu'eux.  
**Au beau milieu de l'été**, nous retrouverons trois rendez-vous sur la superbe terrasse du Château :  
 > **18 juillet** : soirée théâtre. La troupe Trac présentera Les fourberies de scapin de Molière.  
 > **Le 6 août** : l'incontournable soirée de jazz traditionnel avec Jean-François Bonnel & 10 musiciens.  
 > **11 août** : soirée sextuor avec L'ensemble Ariane.

**Du 11 juillet au 8 Octobre 2022**

**Château de Lourmarin**

Retrouvez tout le programme et la billetterie en ligne sur :  
**[www.chateau-de-lourmarin.com](http://www.chateau-de-lourmarin.com)**

## Exposition « Regards croisés »

À l'heure où les sociétés sont tellement fracturées, violentes et polarisées, souvent sans vision partagée de la vérité - et qu'il reste pourtant tant de beauté à apprécier - le Château de Lourmarin

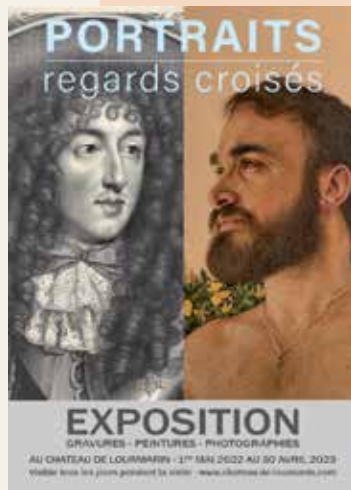
a choisi de peupler ses murs de visions d'humanité, à travers des portraits.

« Regards croisés » est une exposition aux multiples facettes, composée de photographies, de peintures et de gravures. Elle commence dans le Château Vieux, par des expositions de photographies qui se poursuivent dans l'escalier principal en colimaçon. Au deuxième étage de l'aile Renaissance du Château, vous découvrirez dans le Salon de Musique une série de portraits, sous forme

de peintures et de gravures. Il s'agit d'œuvres d'artistes des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles. Dans la dernière salle de cet étage vous verrez des gravures historiques des 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> siècles, centrées sur la cour de Louis XIV. Vous serez confrontés à des visages, certains

que vous reconnaîtrez et d'autres pas. Vous y rencontrerez les riches et les pauvres, les puissants et les faibles, les séduisants et les affligés, ceux qui sont célèbres aujourd'hui, et ceux qui, il y a des siècles, étaient admirés ou craints. Nous espérons que « Regards croisés » apportera une nouvelle lumière et un nouveau sens de l'humanité au château. Chaque œuvre, chaque image, dépeint une personne réelle avec une histoire réelle, une vraie vie et non pas une abstraction. Dans la salle d'exposition du rez-de-chaussée, sont exposés les travaux de quatre photographes contemporains : **Mauro Mongiello** et **Sofia Sanchez**, dont les portraits de mode et les représentations de personnalités célèbres ont remporté de nombreux prix ; **Lorelei Buser Suero**, dont les images saisissantes de personnes handicapées attirent l'attention ; **Christophe Kiep**, photographe basé à Aix-en-Provence, qui possède un vaste portefeuille de photographies de mode, mais qui montre au château ses portraits profondément humains pris lors d'expéditions dans les pays en développement.

> **Jusqu'au 30 avril 2023**  
**Château de Lourmarin**  
**Visible tous les jours pendant la visite.**



## Le retour des « Veillées »

Le retour de l'été marque celui des qui réunissent durant l'été, depuis trois ans, les amoureux d'histoire et de patrimoine. Ces « Veillées » ont abordé de nombreux thèmes, dont le château, Raoul Dautry, le lavoir...

Elles sont l'occasion de se rencontrer, d'apprendre, de partager des récits et certains souvenirs de nos anciens. Elles sont ouvertes à tous, Lourmarinois de toujours ou de passage ! Un micro et des mots suffisent à partager des moments rares et précieux, au cours desquels la communauté se renforce et se revivifie. Que les anciens Lourmarinois viennent nombreux, et ceux qui souhaitent participer à la préparation de ces « Veillées » n'hésitent pas à se manifester auprès de la mairie.

Attention ! Constatant que de nombreux Lourmarinois sont absents au mois d'août, nous avons décidé d'avancer les « Veillées » au mois de juillet, chaque mercredi de 20 h à 22 h. Voici donc le programme avec les lieux et les thèmes choisis pour cet été, nous vous attendons nombreux pour échanger dans la convivialité à propos de l'histoire et du patrimoine de notre village !



> **Mercredi 6 juillet :**

« Lourmarin et ses coopératives »,  
 Fruitière Numérique, 20 h.

> **Mercredi 13 juillet :**

« Soirée tchatte : les expressions  
 provençales » place du Castellas, 20 h.

> **Mercredi 20 juillet :**

« Le Lourmarin d'après-guerre »,  
 Square Bounot / Monument aux Morts, 20 h.

> **Mercredi 27 juillet :**

« 70 ans de JSL en photos » (avec projection),  
 Stade Raoul Dautry, 20 h.



## Première édition de Réflexivité(S)

« Réflexivité(s) » est un festival de photographie inédit, permettant de rencontrer, d'échanger et d'offrir de nouveaux regards sur notre monde à travers les objectifs exigeants des photographes. Pour sa toute première édition, l'événement rassemblera 9 expositions sélectionnées avec soin, présentant le travail de photographes de renommée tels que **Véronique De Viguerie** et **Pierre De Vallombreuse**, d'**Édouard Elias** représentant la nouvelle génération de photo-journalistes,

mais aussi des talentueux **Dmitry Markov**, **Adrienne Surprenant**, **Gabrielle Duplantier**, **Céline Croze**, **Anaïs Tondeur** ainsi que **Mayco Naing et Isabelle Ha Eav**. Au programme, des moments de rencontres enrichissantes avec les artistes, des projections, et également une librairie éphémère qui sera spécialement mise en place en partenariat avec la librairie La Rumeur des Crêtes.

> **Le festival se tiendra du 14 au 31 juillet à La Fruitière Numérique de Lourmarin, et sera ouvert tous les jours :**

• Le Lundi de 14 h 00 à 18 h 30 • Du Mardi au Samedi de 9 h à 18 h 30  
 • Le Dimanche de 14 h à 18 h 30 • Nocturnes les 14 et 15 juillet.

> **L'ouverture des portes se fera le Jeudi 14 juillet à 18 h pour le vernissage.**

> **L'entrée est au tarif unique de 9€ et gratuite jusqu'à 22 ans.**

**Site web :** <https://www.reflexivites.com/>



## Festival Durance Luberon

Il fêtera son 25<sup>ème</sup> anniversaire à Lourmarin, avec un ciné-concert gratuit, en plein air, intitulé « CINEMA ! MUSICA ! », florilège de films muets avec improvisation au piano par Robert Rossignol, pianiste.

> **Le 2 août à 21 h, sur la place Barthélémy**

## AGENDA CULTUREL

## À L'AUTOMNE...



par Alexandre Alajbegovic,  
commission Culture et Patrimoine

## Fête des Associations

Nous comptons sur les Lourmarinois pour venir nombreux afin de découvrir la belle vitalité associative de notre village : chaque année, ce sont plus de vingt associations qui présentent leurs activités lors de cet événement convivial.

> **Samedi 3 septembre de 17 h à 20 h,**  
**Place Barthélémy**

## Salon du Carnet de Voyage



Pour la 5<sup>ème</sup> édition, c'est la Grèce qui sera mise à l'honneur par plus de 40 carnettistes français et européens. Fidèle à son habitude, le Salon proposera par ailleurs un cycle de conférences, de projections, d'ateliers et de tables rondes. Des stages sont aussi proposés tout au long de la semaine précédant le festival, ainsi qu'un concours de dessins pour les pitchouns !

> **10 et 11 septembre**  
**à La Fruitière Numérique**

+ D'INFOS [www.lourmarindescarnets.fr](http://www.lourmarindescarnets.fr)

## Les Journées du Patrimoine



Pour la troisième année, ce sera l'occasion pour les villageois d'accéder au clocher et de profiter de la vue exceptionnelle sur le village et ses alentours. Des animations et visites du village sont par ailleurs à l'étude, en lien avec les associations lourmarinoises.

Plus d'infos à venir !

> **17 et 18 septembre**

## Digit'Art devient New Art !

La 4<sup>ème</sup> édition de notre festival d'arts urbains et numériques change de nom. L'appel à candidatures a été lancé récemment.

> **24 et 25 septembre à La Fruitière Numérique et dans le village**

+ D'INFOS Programme sur Facebook.

## Rencontres Méditerranéennes Albert Camus

Elles proposeront l'Estival des Rencontres sur la thématique de « L'Etranger », à l'occasion du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la parution du célèbre roman d'Albert Camus. À cette occasion, des conférences, lectures musicales, ateliers pour enfants et projections auront lieu.

> **30 septembre, 1<sup>er</sup> et 2 octobre, à La Fruitière Numérique, en salle Camus ainsi qu'au Temple**

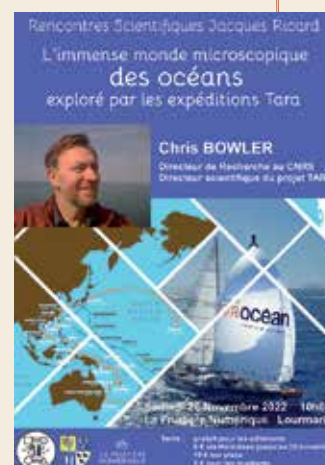
+ D'INFOS [www.rencontres-camus.com](http://www.rencontres-camus.com)

## Rencontres Scientifiques Jacques Ricard

Elles organiseront leur deuxième conférence en accueillant Chris Bowler, directeur de recherche au CNRS et directeur scientifique du projet TARA, sur ce thème prometteur : « L'immense monde microscopique des océans ».

> **Le 26 novembre à La Fruitière Numérique**

+ D'INFOS Réservations :  
<https://www.helloasso.com/associations/rsjr>



## Amitié Henri Bosco

Saviez-vous qu'Henri Bosco, en 1929, avait écrit et mis en musique des « Noëls et chansons de Lourmarin » ? À l'heureuse initiative de l'association, ces chants inconnus seront chantés pour la première fois dans notre village.

> **Samedi 17 décembre à l'église de Lourmarin.**

+ D'INFOS Programme à l'automne.

## LA FRUITIÈRE NUMÉRIQUE



par Cécile Spina,  
Vie Économique,  
Commerce Tourisme  
et Agriculture



## PORTRAIT Salma SOUHAIL

## J'aime m'exprimer à travers l'art

« Je suis Salma Souhail, j'ai 20 ans. Je viens de Tiznit, une petite ville au sud du Maroc. Je suis volontaire en service civique à La Fruitière Numérique. Ma mission c'est la médiation culturelle avec les artistes. Je m'occupe également de la conception et réalisation des supports de communication numérique. J'aime m'exprimer à travers l'art, je fais du collage digital, des illustrations et des vidéos »

Salma est arrivée à Lourmarin le 29 janvier dernier et sera avec nous jusqu'au 30 novembre. Elle est volontaire en service civique à La Fruitière Numérique et a notamment en charge le volet médiation culturelle avec les artistes en résidence. Nous accueillons Salma grâce à un partenariat entre La Fruitière Numérique et l'association franco-marocaine Migrations & Développement. Nous sommes très heureux qu'elle ait enfin pu rejoindre l'équipe de La Fruitière Numérique et nous lui souhaitons une bonne continuation de sa mission.



## Atelier Numérique pour son entreprise ou son association

La Fruitière Numérique accompagne les professionnels et les associations à la découverte et l'utilisation des outils numériques sous forme d'ateliers.

Les Ateliers numériques sont ouverts à tous. Ateliers gratuits, sur inscription auprès de Justine : 09 67 46 07 40 ou [justine@lafruitiernumerique.fr](mailto:justine@lafruitiernumerique.fr). Possibilité d'aller plus loin avec des rendez-vous individuels.

> **Le prochain Atelier Communication est le 22 juillet à 15 h 30.**

## LES ATELIERS

## Numériques

Ils sont ouverts à tous et ont pour objectif de vous rendre autonome sur les différents supports et outils numériques.

Ateliers gratuits, sur inscription : 09 67 46 07 40 ou [justine@lafruitiernumerique.fr](mailto:justine@lafruitiernumerique.fr)

HORAIRE DE L'ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE

**Lundi** : 14 h 00 - 18 h 30

**Mardi** : 9 h 00 - 20 h 00

**Mercredi** : 09 h 00 - 18 h 30

**Jeudi** : 09 h 00 - 18 h 30

**Vendredi** : 09 h 00 - 18 h 30

**Samedi** : 09h-13h00

## Enfants

**20 juillet à 15h30** Atelier Pimp ta gourde (à partir de 8 ans)

**26 juillet à 17h00** Atelier collage pour enfants

**27 juillet à 15h30** Atelier crée ta bande dessinée avec la fabrique à BD

Renseignements, réservation : 09 67 46 07 40



par Adeline Le Baron,  
adjointe déléguée à l'École,  
écologie, communication

# Optimiser le stationnement pour le confort et la sécurité de tous

Le stationnement est une problématique sensible, commune à bien des villages, et particulièrement à ceux qui font face à une forte affluence, comme c'est le cas de Lourmarin. L'équipe municipale travaille sur ce sujet depuis de nombreuses années, dans le but d'accueillir les voitures, locales et de passage, dans des conditions de confort et de sécurité acceptables. Rien n'est simple ni rapide, mais avec l'implication de tous, nous pouvons arriver à améliorer la situation et maîtriser le stationnement anarchique.

## ÉTAT DES LIEUX

Quelques chiffres pour commencer notre état des lieux. Lourmarin compte 1 100 habitants, et la commune dispose aujourd'hui d'environ 850 places de stationnement autorisées sur la voie publique et les parkings. Bien sûr, de nombreux Lourmarinois se garent sur leur propriété privée et n'utilisent ces places que sporadiquement. Les besoins en places de stationnement sont variables, mais deviennent importants dès le démarrage de la saison, avec des pics lors du marché de vendredi et lors d'événements.

Les 850 places existantes sont occupées par les habitants du centre-ville ne possédant pas de garage (quelques centaines), les commerçants qui viennent travailler (une centaine) et les visiteurs. Auxquels il faut rajouter les forains le vendredi, qui sont environ 150. Nos 850 places sont donc loin d'être suffisantes en saison.

À noter que la fréquentation touristique estivale est en hausse malgré les deux années de crise sanitaire, avec des niveaux supérieurs à une année normale : + 11 % de visiteurs en 2021 comparé à 2019 !

Ce sont donc entre 400 et 500 voitures qui sont mal garées, sur les trottoirs ou en bord de routes et de chemins, sur les 3 emplacements réservés au bus pour le château, sur le terrain de boules, sur des espaces classés comme la plantade ou sur des espaces privés, devant des portails de maisons...

### Le parking sauvage est devenu un acquis pour certains

Si la municipalité a toujours été tolérante lors de journées d'affluence exceptionnelles, il faut noter que le parking sauvage a fini par devenir une règle. Pour éviter de marcher 50 ou 100 m, par habitude et par oubli de la réglementation, de nombreux habitants et visiteurs ont fini par se garer sur les trottoirs ou sur des places interdites, alors même que des places de stationnement sont disponibles à proximité.

D'autre part, ce sont des infractions au code de la route. Dans

les règles régissant le stationnement, il est précisé : « *Tout véhicule en stationnement doit être placé dans le sens de la circulation* ». À cet égard, le stationnement en épis sur le trottoir en face des Halles du Petit Moulin était très dangereux. Plusieurs témoins nous ont rapporté un accident évité de justesse entre un cycliste qui arrivait de Cadenet, et une voiture qui quittait le trottoir en reculant, sans visibilité suffisante. La catastrophe a été évitée, mais nous avons préféré empêcher physiquement les voitures de se garer sur ce trottoir, avant qu'un accident grave ne survienne.

### La sécurité, un impératif absolu

On ne peut plus tolérer des stationnements sur les deux trottoirs, réduisant la largeur de voie circulaire à moins de 4 m. La circulation est alors ralentie, voire par moments à l'arrêt, et un véhicule de secours peut rester bloqué, avec le risque que cela comporte (personne malade, incendie etc). D'autre part, les trottoirs étant impraticables, les piétons sont contraints de marcher sur la chaussée, ce qui est potentiellement dangereux. Familles avec poussettes, personnes à mobilité réduite, c'est le parcours du combattant et des risques inacceptables.

## LES SOLUTIONS

### Nécessité de créer de nouvelles places de parkings

La municipalité est consciente du manque de places de parkings depuis de nombreuses années. Lors de la rédaction du PLU, entre 2014 et 2017, le conseil municipal de Blaise Diagne avait réservé 3 emplacements pour créer des parkings, et ainsi accroître notre capacité de stationnement.

Positionnés à des endroits stratégiques pour le village, ils doivent permettre à tous, Lourmarinois comme visiteurs ou commerçants, de se garer en toute sécurité. Nous n'avons pas pu, à ce jour, finaliser l'achat des parcelles avec les propriétaires concernés. Pour plus de détails, voir l'article page 12.



Papillon déposé au printemps sur les voitures mal garées.

### Changer nos habitudes

Cela n'est pas toujours possible, et ce n'est jamais facile, mais changer nos habitudes de déplacement peut avoir un grand impact, si nous sommes assez nombreux à le faire. À l'heure où la planète souffre de l'utilisation massive des énergies fossiles, et où le prix de l'essence atteint des sommets, nous devons tous nous poser cette question. Dois-je utiliser ma voiture absolument ? Pour ceux qui n'habitent pas trop loin, ne serait-il pas possible parfois de venir à pied ou à vélo ? Avec les beaux jours, cela peut même être agréable. L'usage du vélo semble légèrement progresser, et nous aurons bientôt des aires de stationnement dédiées.

De même, serait-il possible de covoiturer, pour ceux qui habitent à proximité et font les mêmes trajets chaque jour ? Sans oublier les transports en commun, même si notre réseau de bus est encore très insuffisant.

### Opération 1 000 vélos

Dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial et du label Territoire Durable, l'opération 1 000 vélos vise à encourager des moyens de transport alternatifs. Avec des aides à l'achat correspondant à 30 % du prix d'achat TTC plafonnés (vélos neufs ou occasion avec ou sans assistance électrique chez les magasins référencés par LMV). Remettre les Vauclusiens au vélo ou les mettre au vélo à assistance électrique sur les déplacements courts, c'est diminuer les besoins de stationnement, diminuer la pollution et les émissions de gaz à effet de serre mais surtout améliorer la santé publique. À savoir : le transfert de la voiture vers le vélo fait économiser autour de 0.25 €/km.

### Diminuer le nombre de voitures ventouses

Certaines voitures semblent ne jamais bouger ou presque. On ne sait pas si elles servent encore, mais il est certain qu'elles occupent une place de stationnement à l'année. La loi parle de stationnement abusif. Cette appellation concerne des véhicules immobilisés sur des emplacements pendant plus de 7 jours, ou plus de 2 heures dans une zone touristique, avec un risque de mise en fourrière. L'article R417-12 stipule que tout stationnement abusif est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe, soit 35 euros. Nous allons traiter ce problème également.

## NOS ACTIONS

### Un plan étalé sur 2 ans

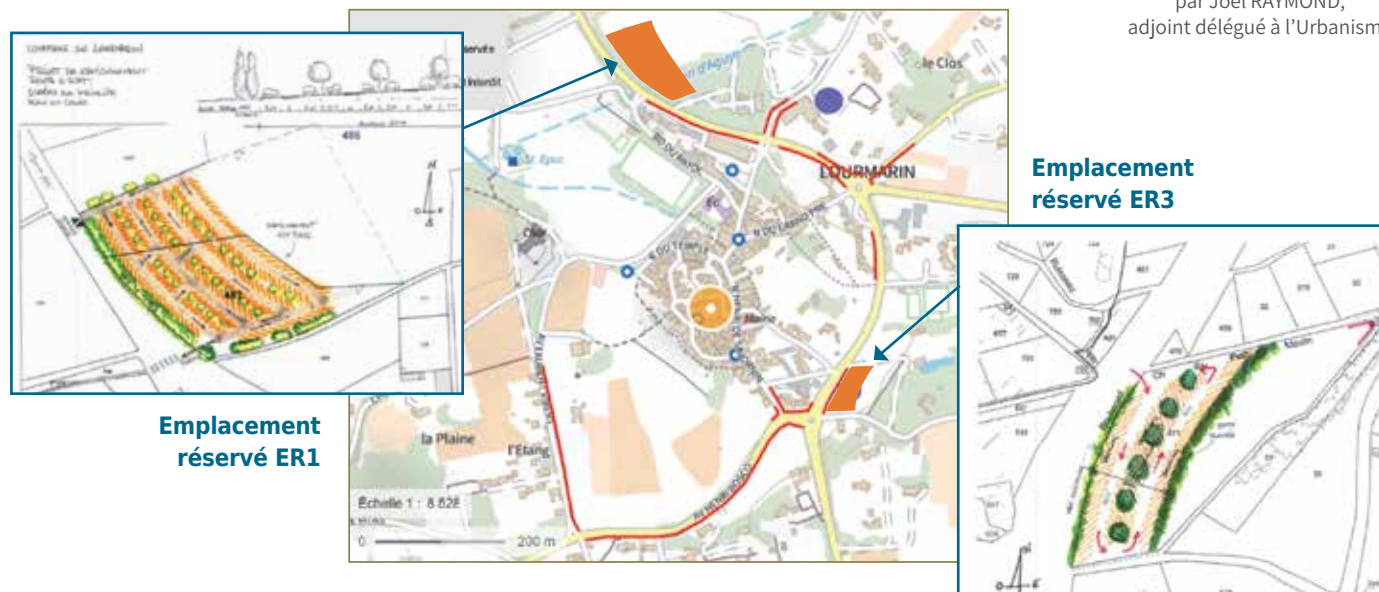
Le conseil municipal a décidé d'agir pour assurer la sécurité des piétons, et la circulation des secours. Il a été prévu un plan en plusieurs étapes, étalé sur 2 ans, et avec une communication large et multiple. L'étape 1, qui concerne 2022, définit des zones où le stationnement sauvage sera verbalisé, et correspond à environ 200 places illégales. Depuis le début de l'année : Panneau Pocket, la page Facebook de la mairie, notre site internet, notre bulletin *L'Écho de la Combe*, des réunions organisées avec les commerçants... tous ces moyens ont été utilisés pour expliquer notre volonté de réduire le stationnement anarchique et dangereux, et pour prévenir la population des zones concernées. Puis nous avons imprimé des flyers qui ont été déposés pendant plusieurs semaines sur les voitures mal garées. Ensuite seulement la gendarmerie a commencé à verbaliser le stationnement dangereux.

### Création de 2 parkings éphémères

Deux parkings éphémères ont été aménagés, un route de Cucuron et l'autre au Four à chaux route d'Apt. Ils sont mis à disposition des habitants et visiteurs les vendredis matin et les jours d'événements, pour permettre d'absorber le surplus de voitures. Ils seront disponibles de juin à septembre.



par Joël RAYMOND,  
adjoint délégué à l'Urbanisme



## PARKINGS LES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS DANS LE PLU

Le Plan local d'Urbanisme (PLU) élaboré de 2014 à 2017 et adopté en février 2018 a fait l'objet de consultations, de concertations et d'une enquête publique. L'un des objectifs poursuivis est de permettre la réalisation d'aires de stationnement à proximité immédiate du village pour répondre aux manques importants constatés notamment lors des marchés et en période estivale. Il est décliné en 3 emplacements réservés (à l'ouest du Galinier, au nord de la Fruitière et à l'est du centre village) pour répartir l'offre en stationnement aux différentes entrées du village et faire disparaître le stationnement anarchique dans les zones sensibles et trottoirs. Sitôt publié le PLU a fait l'objet d'un recours d'annulation portant notamment sur l'erreur d'appréciation de la création d'aires de stationnement. Cette requête a été rejetée par le tribunal le 02 juillet 2019. Ce point sur les aires de stationnement ayant été commenté, discuté lors de l'enquête publique, le commissaire enquêteur n'avait pas manqué d'interroger le maire sur ce sujet. Il n'est pas inutile de rappeler cet échange qui figure dans le rapport et conclusions motivées du commissaire enquêteur, rapport toujours disponible in extenso sur le site de la mairie. Le voici reproduit.

### EXTRAIT DU RAPPORT DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

Trois équipements publics ont fait l'objet d'un emplacement réservé afin de créer des aires de stationnement. Leur surface cumulée représente 35 285 m<sup>2</sup>. L'emplacement réservé n°1 et 3, compte tenu de leur emplacement et de la proximité de monuments historiques ainsi que de la surface qui est impactée devront être réfléchis. Est-il prévu une étude pour déterminer la nécessité, le besoin en stationnement pour chaque entrée de village, la surface, les accès et le traitement paysager ? Quel est le besoin en capacité d'aires de stationnement ? Quelles sont les mesures d'évitement, de réduction ou de compensation prévues pour limiter leur impact sur l'environnement ?

### RÉPONSE DE LA MAIRIE

Actuellement la commune dispose d'environ 850 places de stationnement, mais aurait besoin d'environ 700 places supplémentaires afin de faire disparaître le stationnement anarchique dans les zones sensibles et autres tout au long de l'année. L'ensemble du centre village étant concerné par le périmètre de

protection des monuments historiques, site inscrit ou classé, le stationnement doit être organisé dans des espaces aménagés de façon à limiter son impact visuel. L'emplacement réservé ER1 est confirmé pour répondre à ce besoin. Un principe d'aménagement (esquisse ci joint) permet de délimiter et positionner cette zone destinée à accueillir 400 véhicules. La superficie de l'ER n°1 sera ainsi réduite (annexe 8). L'aire de stationnement prévue sur l'ER n°3 est représentée sur l'esquisse figurant en annexe 9, permettant ainsi de prévoir son insertion dans le paysage et son organisation. Celle-ci avait déjà été communiquée à la propriétaire avant la modification du POS de 2013 puisqu'il était initialement envisagé d'intégrer cet ER pour stationnement dans cette modification. L'aire de stationnement prévue sur l'ER n°2 est située dans un secteur moins sensible paysagèrement. Sa délimitation a fait l'objet d'une réflexion permettant d'adapter son périmètre aux besoins tout en assurant un aménagement de qualité.



par Marie-Claire GIRARDET,  
service Urbanisme de la Mairie

## Le point sur les modifications et les révisions allégées du PLU

Les procédures de modification et de révisions allégées de notre PLU (Plan Local d'Urbanisme) engagées fin 2020 suivent leurs cours et les projets ont été arrêtés lors du conseil municipal du 23 mai dernier. Les dossiers sont désormais en cours d'examen par les personnes publiques associées qui disposent de 3 mois pour remettre leurs avis. Dès que ces avis auront été reçus, notamment celui de Mission Régionale d'Autorité Environnementale, l'enquête publique pourra avoir lieu. Les dates d'enquête publique ainsi que les jours et heures de présence du commissaire enquêteur seront annoncés par voie d'affichage, avec mention dans la presse mais également sur le site internet de la commune et panneau pocket (application téléchargeable gratuitement sur votre téléphone). Pour mémoire, ces révisions concernent des adaptations du document pour des projets très ciblés comme la création de 2 STECAL (Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées) :  
- Domaine de la Source, pour permettre à la fois le maintien d'une activité agricole et la possibilité de créer un centre de formation pour le réseau du Domaine ;  
- activité artisanale existante de sculpture sur bois/coutellerie

de Mathias De Mallet, permettant notamment une mise aux normes de son atelier de forge ;  
- le changement de zone du Galinier pour développer sa vocation hôtelière ;  
- la rectification du classement d'une construction existante dans la zone naturelle du Paradou.

La modification, quant à elle, vise principalement à corriger ou préciser certains points du règlement. Elle mentionnera également les secteurs dans lesquels pourront être envisagés les panneaux photovoltaïques en toiture, la réglementation concernant leur aspect ainsi que les modalités de pose qui pourront être admises. La priorité recherchée restant la préservation des paysages de la commune. Concernant les climatiseurs et PAC (pompe à chaleur) : le principe selon lequel ces dispositifs doivent être soit masqués par une grille lorsqu'ils sont encastrés dans la façade, soit habillés d'un caisson s'ils sont posés au sol ou scellés en façade (en domaine privé), sera généralisé à l'ensemble du territoire communal et concernera donc toutes les zones du PLU.

La modification vise principalement à corriger ou préciser certains points du règlement



### RISQUES D'INONDATION

#### Entretenir notre réseau hydrographique et recenser nos mines d'eau

L'épisode caniculaire précoce que nous venons de connaître nous rappelle que nous n'avons aucune prise sur les aléas climatiques si ce n'est l'anticipation et la vigilance. Notre commune est parcourue par un réseau hydrographique varié, identifié dans le PLU et composé notamment de l'Aigue Brun, des Vallat des Vignes et Vallat d'Aguye, des Ravin de la Grande Gravière et Ravin du Gibas, du Rayet, mais également de tout un réseau de mines souterraines. Le rôle de ce réseau est essentiel en cas d'intempéries. En permettant le

bon écoulement des eaux il modère les risques d'inondation. Aussi, afin de prévenir les précipitations automnales, il est important que chaque propriétaire riverain entretienne, dans les règles de l'art, la partie du tracé de ravin ou vallon qui empreinte ou longe sa propriété en :  
• enlevant les embâcles, tels les branches d'arbre ou les atterrissements de façon à ce que le libre écoulement de l'eau ne soit pas perturbé ;  
• curant les fossés, c'est-à-dire les nettoyer en retirant les matériaux indésirables pour les ramener à leur

état initial, sans surcreuser, pour restaurer leur fonctionnalité hydraulique. Rappelons que la modification du tracé ou le détournement des cours d'eau, même à écoulements épisodiques, est interdit. Dans les prochains mois, une reconnaissance et un contrôle visuel de l'état des vallats et ravins seront d'ailleurs réalisés. De même, un travail sera engagé sur les mines d'eau, véritable richesse patrimoniale de notre territoire, sur lesquelles peu de données existent à ce jour.



par Joël RAYMOND,  
adjoint délégué à l'Urbanisme

## LES CHANTIERS DE 2022

### *Nettoyage et rénovation des statues*

Les œuvres ont été  
nettoyées en utilisant  
la technique de l'aéro  
gommage pour ne  
pas compromettre  
leur avenir



**A**près la rénovation du monument Vibert, statue en marbre sculptée par Dideron, en juin 2021 pour la célébration du centenaire du château, la commune a décidé de programmer chaque année le nettoyage de monuments. Dès le début 2022, le contact a été repris avec la même entreprise spécialisée pour le nettoyage des piliers du stade Raoul Dautry en face de l'école et de la statue de la « Pomone » plus connue dans le village comme la statue « de la femme couchée » au début du Rayol. Au vu de l'état de ces sculptures, nous nous y étions d'ailleurs engagés auprès de Mme Devaux-Gilly, belle-sœur de Séraphin Gilly,

sculpteur de la « Pomone » en 1943 et des « Sportifs » figurant sur les piliers en 1949. Séraphin Gilly (1909 - 1970) fut, en 1947, pensionnaire de la Fondation Robert Laurent-Vibert au château où il rencontra Raoul Dautry, maire de Lourmarin et Louis Dideron également sculpteur des piliers. Les 28 et 29 mars, les œuvres ont été nettoyées en utilisant la technique de l'aéro gommage pour ne pas compromettre leur avenir. Le résultat est saisissant ! Un chantier d'environ 6 000 € ht. La réflexion est en cours pour l'an prochain... le monument aux Morts et la fontaine aux trois Têtes ?

### **Chemin Ruraux**

Fin février, le chemin du petit Plan qui s'était rapidement dégradé a été remis en état (nivellement, profil, matière et reprise regards) pour mieux résister aux intempéries et aux nombreux passages. Un coût d'environ 17 000 € ht.

### **Curage des fossés du chemin de Collongue**

Fin avril 2022, plus de 2 km de fossés ont été curés ainsi que les abords du chemin. Une partie de la terre a été utilisée à proximité, le reste a été évacué. Un chantier de 12 000 € ht

### **Espace Soulier**

Cet espace comprend les bâtiments de la commune faisant façade du square Soulier : bureau du Garde Rural, salle de réunion, école de Musique, local pour le matériel du Comité des Fêtes.

La rénovation du bureau du Garde, d'un petit point « office » et de la salle de réunion attenants, est presque finie. Le garde a commencé son installation ; le reste de la rénovation se terminera en septembre avec de nouvelles portes et la fin de la peinture.

### **Assainissement et Pluvial rue Henri de Savornin**

Travaux importants au début de la rue Henri de Savornin pour remplacer des parties de réseau fuyardes ou bouchées en janvier/février 2022. La Société des Eaux de Marseille a effectué ces travaux sans trop d'impacts sur le village dans cette période creuse. Des travaux pour un coût d'environ 48 000 € ht pour la commune pour le pluvial, l'assainissement étant pris en compte par l'agglomération LMV.



### **Fauchage raisonné des abords du réseau communal**

A l'instar du Département, la commune fait faire 2 passages par an, souvent tardivement, pour faucher sans faire raser les bordures.

C'est fin mai que les chemins et voies communales ont été fauchées, ainsi que le Rayet dans la Plantade.



### **Église et Temple**

Les coups de vent violents en février et mars ont fait souffrir les toitures de ces bâtiments et il a été nécessaire de remettre les tuiles en ordre le plus rapidement possible. Par la même occasion, des filets anti-pigeons ont été placés sur les faces du clocher de l'Église. Celui du Temple qui était manquant, a été remplacé. Coût de l'opération : 5 000 € ht.



## IMMEUBLE DE SAVORNIN

Ce vaste immeuble situé boulevard du Rayol fait partie des grands legs dont la commune bénéficie depuis 1902. Jusqu'à très récemment, l'immeuble accueillait notre bureau de poste. À ce jour, il abrite le bureau d'études K Ingénierie, le syndicat des Vins du Luberon, le magasin Vival, l'association The Pep's, le magasin d'Antiquités Contrastes Curiosités, et un bureau pour l'organisme de formation « Dans la boucle ».

L'immeuble dans son ensemble doit être rénové, remis aux normes et isolé.

L'immeuble accueille aussi le distributeur de billets du Crédit Agricole. Par ailleurs, l'immeuble compte 19 chambres réparties sur 2 niveaux, qui sont réservées occasionnellement pour des résidences d'artistes en lien avec La Fruitière ou le Château, et pour loger une compagnie de gendarmes durant l'été. Ces chambres sont anciennes et assez inconfortables. Malheureusement, la gendarmerie nous a informés que nous n'aurions plus autant de gendarmes à héberger. Se pose donc la question de l'utilisation de ces espaces vacants. D'autre part, l'immeuble dans son ensemble doit être rénové, remis aux normes et isolé, pour éviter les déperditions d'énergie. Dans cette optique, un plan détaillé de tous les niveaux a été commandé.

Le Conseil travaille sur un projet d'accueil d'activités tertiaires pour ce bâtiment, qui soient bénéfiques pour la commune en termes de revenus et de dynamisation économique. Nous vous tiendrons informés. **ALB**

### Signalisation horizontale et verticale

Partiellement effacée, la signalisation de sécurité qui incombe à la commune (passage piétons, stop etc) a fait l'objet d'un rafraîchissement dans le village et à la Gravière au mois de mars. Cela a également permis un meilleur marquage des places de stationnement, sans oublier celles réservées aux personnes à mobilité réduite. Un chantier de 9 700 € ht.



### Réfection des toilettes publiques

Au mois de mai, les toilettes sous l'escalier de la place Henri Barthélémy ont été partiellement rénovées : carrelage, urinoirs remplacés. Les portes, en attente de livraison, seront changées à l'automne. La rénovation des toilettes du jeu de boules est prévue pour l'automne, avec aménagement pour un accès aux personnes à mobilité réduite.



par Cécile Spina,  
Vie Économique,  
Commerce Tourisme  
et Agriculture

On n'est pas loin d'atteindre le point de déséquilibre qui entraîne une pénurie de locations à l'année, au détriment de l'âme du village.



## Les meublés touristiques en question ?

Le nombre de meublés touristiques (au moins 170 offres en saison haute sur la commune) ne cesse d'augmenter. Avec comme conséquence de densifier la fréquentation touristique et de détourner des logements de la location régulière. On n'est pas loin d'atteindre le point de déséquilibre qui entraîne une pénurie de locations à l'année, au détriment de l'âme du village.

Quoi de plus normal lorsqu'on a un emploi et qu'on veut réduire ses déplacements que de vivre et se loger sur place ? Mais se loger à Lourmarin est très difficile. Sans oublier que les projets de construction de logements en cours sont bloqués par des recours et que ça ne contribue pas à détendre la situation. Ce phénomène des locations saisonnières touche déjà les grandes villes touristiques françaises ou étrangères mais aussi des villages dans des régions très fréquentées comme la Corse. Certaines de ces collectivités ont pu mettre en place des mesures légales de régulation.

Le Conseil Municipal est conscient du développement des locations sur les plateformes dédiées et il a demandé à la commission Urbanisme et Travaux de continuer ses travaux pour exploiter plusieurs pistes afin de freiner le nombre de meublés (mesures de régulation, vérification du paiement des taxes de séjour etc).

Nous ne manquerons pas de revenir sur ce sujet. **JR**

### Fréquentation Touristique en hausse au printemps 2022

La fréquentation touristique globale de la région est supérieure à 2019 aussi bien pour la clientèle française (+ 17 %) qu'internationale (+ 6 %).

La majorité des clientèles européennes a retrouvé le niveau de fréquentation d'avant pandémie.

Dans l'hôtellerie régionale, le taux d'occupation de ces vacances est en très forte hausse par rapport à l'année dernière (+ 44 points)

Dans les locations saisonnières, la demande en hébergements a fortement progressé de + 25 % en avril 2022 comparativement à 2019.

### Perspectives été 2022

Les carnets de commandes aériennes progressent pour la période de juin à septembre dans les aéroports de la région, en particulier pour les touristes en provenance des États-Unis, du Canada et d'Europe du Nord (dont le Royaume-Uni). Ce qui atteste d'une reprise importante de ces marchés prioritaires pour l'économie touristique régionale.



La baisse de l'euro face au dollar favorise le pouvoir d'achat et donc les voyages des Américains en Europe. La forte augmentation du prix des carburants (+ 62 % en deux ans pour le gazole malgré l'aide de l'État votée jusqu'au 31 juillet) devrait impacter le secteur du voyage dans les prochains mois.



par Adeline Le Baron,  
adjointe déléguée à l'École,  
écologie, communication



Le projet  
théâtre

## UNE ANNÉE RICHE EN PROJETS PÉDAGOGIQUES

**Voici une partie des activités menées par les différentes classes, issues du compte rendu du Conseil d'école qui s'est tenu le 17 juin 2022.**

### Projet théâtre

Il concerne les classes de GS/CP, CE1/CE2 et CM1/CM2 et aboutit à une représentation devant les parents, par classe.

### La randonnée à Buoux

Elle a concerné les classes de GS/CP et de CE1/CE2 : c'est l'aboutissement du cycle randonnée et de l'étude du thème de l'environnement.

### La classe camping

Elle a concerné les classes de GS/CP et de CE1/CE2.  
Le bilan est très positif. Les enfants ont fait 14 km à pieds pour aller jusqu'à Cucuron.  
Ils ont participé à toutes les tâches collectives (montage des tentes,

vaisselle....) et ont été très autonomes. Ils étaient ravis. Ce projet s'est parfaitement déroulé grâce, notamment, à la présence et à l'expérience de Luc Morgenti. À renouveler !

### Intervention des pompiers de Cadenet

Ils sont intervenus dans les classes de CE1/CE2 et de CM1/CM2 pour sensibiliser les enfants au risque incendie et aux risques domestiques.

### Ramassage déchets

Tous les élèves de l'école y ont participé, un jeudi matin du mois de mai, armés de gants et de sacs poubelle.

### Fruitière numérique

**Festival du court-métrage pour toute l'école :** les enfants ont assisté à des courts métrages avec des thèmes différents en fonction de l'âge.

**Stop Motion :** pour tous les enfants de l'école qui ont inventé une histoire et l'ont mise en scène. Justine, de la Fruitière, a fabriqué des petites vidéos

à partir des histoires inventées.

**Maquette 3D de brebis,** fabriquées pour les élèves de la classe de PS/MS.

### Défi dessin avec Pierre CROUX

Thème des dessins : la Grèce.  
Classes concernées : GS/CP, CE1/CE2, CM1/CM2

En septembre, lors du salon du carnet de voyage, les dessins des élèves seront exposés et un jury remettra des prix. Expérience à renouveler l'an prochain mais en annonçant le thème plus tôt dans l'année. Pierre CROUX est intervenu une matinée dans les classes des PS/MS pour raconter des contes du château de Lourmarin.

### Visite du château de Lourmarin

Toutes les classes ont eu une visite guidée du château. L'équipe enseignante remercie le personnel du château pour la qualité de ces visites et pour le livre offert à chaque enfant de l'école et à chaque enseignant (contes du château).



La randonnée  
à Buoux



Stop Motion  
à La Fruitière  
Numérique



La classe  
camping



Le cycle  
piscine



## La cantine se digitalise

Notre équipe de cantinières, Bernadette Chabaud, Emilie Stachino et Sylvie Despres ont commencé à suivre un cycle de formation pour utiliser le logiciel Maia, qui va permettre une meilleure maîtrise du temps, des menus, des fournisseurs, et une aide précieuse pour respecter la loi Egalim. Le système sera en place et fonctionnel cet automne.  
Merci à notre conseillère numérique Justine Burkey qui accompagne notre équipe cantine dans cette révolution digitale !

## Collaboration École/Fruitière

« Au-delà du l'information et du divertissement, les usages numériques sont devenus incontournables pour la socialisation des enfants. Néanmoins, même s'ils ont certaines facilités avec les outils numériques, les enfants ont besoin d'être accompagnés pour apprendre à se repérer, interagir, réagir en cas de risque. Travailler avec les élèves de l'école primaire de Lourmarin a été enrichissant et nous a permis d'aborder plusieurs aspects du numérique. Les enfants ont pu s'exprimer sur le Cyberharcèlement, comprendre les dangers et participer à la réalisation de plusieurs films autour de la thématique du Stop Motion. D'autres activités seront proposées cet été et pour la rentrée scolaire. Nous serons ravis de les accompagner. »

Justine Burkey



Isabelle BROUSSET  
Adjointe à la Vie Associative  
et Bien-Vivre à Lourmarin

## LE POINT SUR NOS ARBRES ET NOS PLANTATIONS

**Depuis plusieurs années un suivi de la santé de nos arbres est pratiqué sur la commune.**

Cela a conduit, en juin 2021, à l'élagage de sécurité des tilleuls et des platanes mais aussi à la coupe de certains de nos tilleuls (avenue Bosco et avenue Laurent-Vibert) et du pin proche du parking du Tennis. Cet entretien commence à porter ses fruits. Un recépage est en cours pour les tilleuls, et une taille sera faite à l'automne pour garder les meilleurs ceps et par la suite donner forme au futur tilleul.

**Les vents violents** de mars 2022, ayant cassé un des peupliers bordant le stade, nous avons dû procéder à l'abattage en urgence des autres peupliers pour des raisons de sécurité. Pour le stade, la plantation d'une haie buissonnière est prévue côté sud, à la place des peupliers malades, courant octobre, cette période étant beaucoup plus favorable à la reprise de la végétation.

En début d'année une plantation d'arbustes a été réalisée à proximité du beach volley, servant en même temps à canaliser le stationnement sauvage à proximité de ce lieu convivial. La réalisation d'une nouvelle tonnelle place de l'Ormeau au mois de février va permettre à la végétation locale de mieux trouver sa place et favoriser une meilleure végétalisation de cet espace.

**D'autres travaux d'élagage** ont été réalisés au mois de mai dernier notamment au lavoir (élagage de l'arbre de Judée) ainsi que le tilleul de la place Soleirol. Suite à la décision de mise en place d'aires éphémères de stationnement, le débroussaillage ainsi que l'évacuation des troncs de cyprès coupés ont été réalisés.



Au stade, abattage en urgence des peupliers pour des raisons de sécurité et plantation d'une haie buissonnière au sud.



Tonnelle place de l'Ormeau

**La rénovation du parking des cerisiers** début 2021 devait être complétée par la végétalisation de cet espace. Nous avons donc fait appel au dispositif « 20 000 arbres en Vaucluse » afin de bénéficier d'une subvention en nature accordée par le département.

Suite à quelques aléas administratifs départementaux, ces travaux originellement prévus octobre 2021 n'ont pu être réalisés et ont été reportés à l'automne 2022.

Les végétaux choisis étant financés par le département, une plantation de diverses essences d'arbres est prévue sur tout l'espace du parking afin de générer l'ombre indispensable à ce lieu, ainsi que quelques arbustes qui agrémenteront le tout. Nous avons aussi prévu d'utiliser ce financement pour remplacer les quelques arbres morts le long des routes et terminer la végétalisation du jeu de boules par la plantation de nouveaux arbres.



par Joël RAYMOND,  
adjoint délégué  
à l'Urbanisme

## Halte aux lingettes dans les toilettes !

Les lingettes désinfectantes sont de plus en plus utilisées en cette période d'épidémie où l'hygiène occupe une place prépondérante. Malheureusement, beaucoup finissent dans les toilettes ! Ce petit geste apparemment sans conséquence provoque de graves dysfonctionnements sur les réseaux d'assainissement et n'est pas sans incidence sur votre facture d'eau...

### Le Mythe de la Lingette Biodégradable

Désinfectantes, démaquillantes ou nettoyantes... les lingettes sont omniprésentes dans notre quotidien. Si beaucoup de fabricants les présentent comme des produits biodégradables, elles sont en réalité une vraie calamité pour l'environnement ! Constituées de fibres synthétiques ultra-résistantes, elles mettent très longtemps à se décomposer dans les réseaux alors qu'il ne faut que quelques heures

à vos eaux usées pour parvenir à la station d'épuration. Une fois dans les réseaux d'assainissement, les lingettes s'agglomèrent et finissent par boucher les canalisations. Il est donc impératif de les jeter à la poubelle ! Tout comme les essuie-tout, mouchoirs, rouleaux de papier toilette, serviettes

hygiéniques ou tampons... Sans oublier l'huile de cuisson et les restes alimentaires évacués dans les siphons des éviers, qui ne font qu'amplifier le problème. En 2021, la plupart des interventions déclenchées pour déboucher les réseaux étaient liées à des amalgames de lingettes.

Ces coûts d'entretien supplémentaires finissent par se répercuter directement sur les factures d'eau.

Ne l'oublions pas !

Merci à l'agglomération Plaine Vallée pour sa communication sur ce sujet que nous partageons pleinement.



## Compostage collectif au lavoir

Un an après l'installation du composteur collectif aux hameau des Grandes Bastides, un nouveau compostage a été installé début mai au lavoir après une réunion de quartier sur place en présence de Lucie Lieutier (CPIE). Il a été majoritairement bien accueilli par les habitants du quartier, et mesdames Colette Houlebrèque et Katy Waechter ont accepté d'être les référentes pour veiller à la bonne utilisation de cette installation. D'autres composteurs collectifs seront installés petit à petit dans le village, pour nous aider à valoriser le plus déchets organiques possibles.

## Le recyclage des cartons

3 ans après la mise en place du point recyclage, avec une longue période d'une cabane à cartons provisoire, après de nombreux échanges avec l'Agglomération LMV, l'organisation du recyclage des cartons prend sa vitesse de croisière. LMV a fourni mi mai 4 colonnes de 4 m<sup>3</sup> et collecte toutes les semaines. Voilà qui améliore la situation. Il est néanmoins rappelé que les grands producteurs doivent aller à la déchetterie de Vaugines !





par Adeline Le Baron,  
adjointe déléguée à l'École,  
écologie, communication



## RENCONTRE CLIMAT avec François Gemenne

Le 2 juin dernier, à La Fruitière Numérique, le Syndicat mixte du SCoT Cavaillon/Coustellet/Isle sur la Sorgue a organisé une « Rencontre Climat » dans le cadre de la finalisation de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Ce séminaire s'adressait aux élus et techniciens communaux/intercommunaux ainsi qu'aux partenaires du Plan Climat. Soit 21 communes au total, dont de nombreux représentants ont répondu présents.

Cette réunion avait pour invités François Gemenne, Professeur à Sciences-Po Paris et membre du GIEC, et Stella Gass, directrice générale de la fondation des SCoT de France.

François Gemenne a offert une intervention passionnante sur le changement climatique actuel et à venir, en mettant en parallèle les défis auxquels nous sommes et serons confrontés dans notre proche avenir sur le territoire. Stella Gass a donné de nombreux éclairages sur le principe des SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), et comment ils vont impacter les politiques communales. Pour rappel, un SCoT est un document d'urbanisme qui détermine, à l'échelle de plusieurs communes, un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles, notamment en matière d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement et de paysage.

L'objectif de cette conférence-débat était de sensibiliser l'ensemble des élus à la problématique du dérèglement climatique et de les préparer aux travaux à venir sur le Plan Climat de la région sud (PCAET). En précisant les objectifs et engagements prévus pour 2030 et 2050. Pour rappel, d'ici 2050, la région sud s'est engagée à produire autant d'énergie que ce qu'elle en consomme.



Cette conférence-débat avait pour objectif de sensibiliser l'ensemble des élus à la problématique du dérèglement climatique



Syndicat Mixte du SCoT  
du bassin de vie  
Cavaillon, Coustellet  
L'Isle sur la Sorgue

### Qu'est-ce que le SCoT

Le schéma de cohérence territoriale est l'outil de conception et de mise en œuvre d'une planification intercommunale. Créé en 2010 par la loi Engagement National pour l'Environnement (ENE), il détermine un projet de territoire qui met en cohérence les politiques dans des domaines divers dont l'environnement fait partie.

Il a notamment pour principe la préservation de l'environnement et la gestion économe des sols. Le SCoT comprend trois documents :  
> un rapport de présentation qui contient un diagnostic et une évaluation environnementale ;  
> un projet d'aménagement et de développement durables (PADD) ;  
> un document d'orientation et d'objectifs (DOO).

Ce dernier peut également contenir un ou plusieurs volets cartographiques. Le périmètre du SCoT peut-être défini à l'échelle d'une ou plusieurs intercommunalités. Les plus grands SCoT de France couvrent jusqu'à 300 voire 400 communes.

SOURCE : ACTU-ENVIRONNEMENT.COM



par Isabelle CHAUVIN,  
Directrice Générale  
des Services de la Mairie



Thierry MISTRE,  
adjoint technique  
déjà professionnel aguerri



Lionel GAL,  
comme un air de déjà vu...

## DEUX RECRUTEMENTS TANT ATTENDUS !

Le départ à la retraite, depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2021, de Bernard MALBEC, nous avait laissés bien démunis, inquiets de ne pas retrouver la « perle rare » que tout village rêve d'avoir aux services techniques.

C'était sans compter sur un heureux concours de circonstances, heureux pour nous, mais moins heureux pour la commune de Puyvert : Thierry Mistre, puyverdan, était adjoint technique à ½ temps à Puyvert, et jardinier pour des particuliers le reste du temps. Désireux de travailler comme fonctionnaire à plein temps, il a saisi l'opportunité de notre recrutement, qui plus est dans un village voisin et ami, pour postuler à Lourmarin.

Vous l'avez certainement croisé depuis sa prise de fonctions le 1<sup>er</sup> mai 2022, et ça n'a pas pu vous échapper : professionnel et souriant, il a déjà intégré l'équipe municipale avec dynamisme et esprit de franche camaraderie. Bienvenue Thierry, et merci pour ton implication déjà si appréciable !

Un garde champêtre fait partie de l'ADN d'une commune, et le remplacement de Patrick Vargin en 2020 ne s'est pas déroulé comme nous l'espérions.

Heureusement, dans l'attente de pouvoir recruter un nouveau garde champêtre, nous avons pu compter sur Alain Gallouze pour assurer l'intérim en qualité d'Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) contractuel. Merci Alain pour ta disponibilité, ton sens inné du contact et ta bonne humeur ! Le recrutement n'est pas une science exacte, nous l'avons expérimenté. Aussi, lorsqu'un candidat se présente, avec qui vous avez collaboré pendant des années pour la tranquillité du village, le recrutement devient une évidence...

Quand Lionel Gal, fraîchement retraité de la gendarmerie de Cadenet, nous a fait l'honneur de postuler pour être Garde Champêtre à Lourmarin à partir du 1<sup>er</sup> juin 2022, la chance nous souriait enfin ! Bienvenue Lionel, merci pour le prolongement de ton engagement pour Lourmarin, notre confiance t'est déjà acquise, et nul doute que les lourmarinois nous suivront.

## NAISSANCES

**Mattia CONCAS PIANETTI**,  
fils de Julien CONCAS  
et Ludivine PIANETTI,  
né le 17 janvier 2022

**Gabin CHAUVIN**,  
fils de César CHAUVIN  
et Fanny MATHEOUD,  
né le 28 janvier 2022

**Ginès MINGUEZ**,  
fils de Florian MINGUEZ  
et Anna VAUX,  
né le 29 janvier 2022

**Raphaël EICHELBERGER**,  
fils de Alexandre EICHELBERGER  
et Sophie ROMERO,  
né le 29 avril 2022

**Gabin COUÉDÉ**,  
fils de Nicolas COUÉDÉ  
et Camille PELLEGRIN,  
né le 15 mai 2022

**Mayron ARNAUD**, fils de  
Dorian ARNAUD et Ilona  
COUPPÉ, né le 31 mai 2022

## MARIAGES

**Rémy FAÏ et Sandrine  
DOAT**, le 4 juin 2022

## DÉCÈS

**Eric PEERS**,  
le 27 janvier 2022

**Rose PARIS veuve RENDA**,  
le 28 janvier 2022

**Jacques GALLET**,  
le 1<sup>er</sup> février 2022

**Mohamed MEZIANI**,  
le 6 mars 2022

**Lucile NARD**,  
le 30 mars 2022

**Andréa COLLETIN**,  
le 12 avril 2022

**Christine CHANTECAILLE  
épouse PETUAUD-LETANG**,  
le 10 mai 2022

**Anna DE MARCO  
veuve FERLIN**,  
le 12 mai 2022



## Notre site lourmarin.com fait peau neuve

Entièrement refait, plus pratique, plus visuel et plus réactif,  
retrouvez sur [www.lourmarin.com](http://www.lourmarin.com) l'agenda des principaux événements,  
des articles sur notre commune et des infos pratiques.



## COMMUNICATION MAIRIE

Retrouvez toute l'actualité et les informations de votre commune  
sur nos différents supports de communication :

### > Panneau Pocket

Simple et gratuit, les événements locaux  
et l'actualité de la commune en direct  
sur votre smartphone. Il vous suffit  
de télécharger gratuitement l'application  
sur votre téléphone en recherchant  
PanneauPocket sur App Store ou Google Play.

### > Facebook / Commune de Lourmarin

Créée au 1<sup>er</sup> jour du 1<sup>er</sup> confinement  
notre page Facebook compte désormais  
1 440 abonnés ! Elle est animée par notre  
trio communication, Alexandre Alajbegovic,  
Cécile Spina et Adeline Le Baron. Cette page  
nous permet de communiquer facilement

avec les Lourmarinois, et de partager infos  
utiles, conseils, et activités culturelles.

### > Instagram / commune\_de\_lourmarin

Notre profil récemment créé compte  
déjà 1 000 abonnés ! Rejoignez-nous !

### Mairie de Lourmarin

21 rue Henri de Savornin

Tél : 04 90 68 04 13

Mail : [mairie@lourmarin.com](mailto:mairie@lourmarin.com)

### Horaires d'ouverture au public :

lundi, mercredi, vendredi : de 9 h à 12 h  
mardi, jeudi : de 9 h à 12 h  
et de 14 h à 17 h